

Affaires courantes

La propagation des maladies est évidemment un autre grand problème sur lequel il faut se pencher quand on parle des populations. Il y a eu le sida, qui a commencé en Afrique, et nous savons ce qui est arrivé depuis. Il y a maintenant la peste en Inde, qui est devenue très rapidement un problème mondial.

Nous voudrions également souligner l'importance des ONG, qui sont sur place et qui, dans bien des cas, comprennent mieux les problèmes que les gouvernements. Par conséquent, il faut certainement faire la promotion des ONG, faciliter leur financement plutôt que de favoriser les subventions de gouvernement à gouvernement.

Si nous sommes tous d'accord là-dessus, pourquoi alors critiquons-nous la conférence du Caire? Quelles questions faut-il poser? Il est tout à fait évident que les Canadiens veulent savoir si c'était le meilleur moyen pour atteindre les objectifs souhaitables dans le monde actuel. On doit se demander en quoi la conférence a fait avancer les choses et quels seront ses résultats. Qu'avons-nous appris de nouveau et d'innovateur à cette conférence? A-t-on établi un calendrier? Ce calendrier sera-t-il respecté? Passera-t-on de la parole aux actes?

On a dit que la conférence a été en bonne partie consacrée à une discussion sur l'avortement. Les deux camps ont tenté de dominer la conférence. Quant à nous, du Parti réformiste, nous estimons que c'est une affaire personnelle qui ne devrait pas être laissée à des bureaucrates internationaux.

Tous conviennent que la prospérité accrue entraîne une diminution du nombre d'enfants dans les familles. La promotion de l'ouverture des marchés et de la diversification économique n'a pas vraiment été discutée à la conférence. On a bien parlé de certains aspects de l'économie, mais cela n'a pas débouché sur des actions concrètes.

Il faut se demander si ce fut une bonne utilisation des deniers publics. Le Canada a envoyé une délégation de 28 personnes, dont neuf députés, au Caire. J'étais au Caire en juin dernier. Certes, ce fut une excellente visite touristique. Mais nous devons nous demander s'il fallait envoyer 28 personnes et ce qu'ils ont accompli.

D'après nos sources, la conférence aurait coûté, selon les estimations, 235 000 \$ environ au ministère des Affaires étrangères. De plus, tout ce qui a entouré la préparation de la conférence a coûté environ deux millions de dollars. Les Canadiens s'interrogent sur ces coûts. Pourquoi avoir envoyé autant de représentants? Cet argent aurait-il pu être dépensé plus sagement ailleurs? Cette conférence était-elle simplement un autre exemple de surgouvernement? L'idée de créer des organisations supplémentaires chargées de dire aux gens quoi faire relève de la manière occidentale habituelle de régler les problèmes de la planète.

Le gouvernement du Canada ne devrait pas exporter ses programmes caractérisés par la rectitude politique. Le meilleur moyen d'aider les pays en développement consiste à promouvoir l'ouverture des marchés, la diversification et le développement économiques. Fait plus important encore, il faut accroître l'accès à l'éducation pour tous partout dans le monde.

• (1025)

[Français]

LE CODE CRIMINEL

Mme Christiane Gagnon (Québec) demande à présenter le projet de loi C-277, Loi modifiant le Code criminel (circoncision des personnes du sexe féminin).

—Madame la Présidente, je dépose ce matin mon projet de loi sur la circoncision des personnes de sexe féminin.

Il est très important que le gouvernement appuie ce projet de loi. On sait très bien qu'il y a un mouvement dans le monde qui soulève la problématique de la mutilation des organes génitaux des personnes de sexe féminin. C'est pourquoi j'incite le gouvernement à appuyer mon projet de loi.

On sait très bien que cette pratique est utilisée au Canada par des personnes qui y ont immigré. La conférence du Caire a soulevé ce problème important et le ministre de la population égyptienne va dans le même sens; il voudrait qu'un tel projet de loi fasse l'objet d'une étude, à l'assemblée du peuple en Égypte. Donc, j'espère qu'au Canada, nous allons progresser. On se dit un pays à l'avant-garde des lois, donc j'espère que mon projet de loi sera débattu et accepté ici en cette Chambre.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

[Traduction]

PÉTITIONS**LES DROITS DE LA PERSONNE**

Mme Deborah Grey (Beaver River): Madame la Présidente, conformément à l'article 36 du Règlement, je voudrais présenter ce matin plusieurs pétitions au nom d'habitants de la région d'Edmonton et des environs.

Les pétitionnaires déclarent qu'une majorité de Canadiens estiment qu'il ne faudrait pas étendre aux couples homosexuels les privilèges que la société accorde aux couples hétérosexuels.

Ils demandent au Parlement de ne pas modifier le Code des droits de la personne, la Loi canadienne sur les droits de la personne ni la Charte canadienne des droits et libertés de manière à sous-entendre que la société approuve les relations entre personnes de même sexe et de ne pas inclure dans le Code des droits de la personne l'expression «orientation sexuelle», qui n'est pas définie.

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

M. Jim Hart (Okanagan—Similkameen—Merritt): Madame la Présidente, je voudrais aujourd'hui présenter deux autres pétitions sur le contrôle des armes à feu, ce qui porte à six, au total, le nombre de pétitions que j'ai présentées cette semaine à ce sujet.